



Aide au retour: un changement de perspective

Aide au retour concrète

Tunisie, Jbeniana

Au printemps 2013, après avoir passé près de deux ans hors de Tunisie, M. C. a décidé de rentrer dans son pays d'origine, la Tunisie. Il a participé au programme d'aide au retour volontaire et à la réintégration financé par l'Office des Migration (ODM) et mis en œuvre par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). En participant à ce programme, M. C a bénéficié d'une aide à la réintégration et de conseils afin de développer une activité professionnelle durable.

Lorsqu'il est arrivé en Tunisie, M. C a suivi une formation organisée par l'OIM dans le but d'acquérir des connaissances en gestion. Ayant de l'expérience dans le domaine de l'élevage, M. C souhaitait acquérir des moutons. Avec l'aide des conseillers de l'OIM Tunis, il a construit un projet complet qu'il a soumis au Comité d'Evaluation composé de représentants du gouvernement suisse, tunisien et de l'OIM. Son projet approuvé, M. C a contacté des fournisseurs de bétail et investit le montant de l'aide à la réintégration dans l'achat de moutons. L'OIM a réglé la facture lorsqu'il a présenté les documents attestant que son troupeau était en bonne santé et qu'il était autorisé à le faire paître dans la région de Jbeniana.

M. C concède que l'élevage de mouton est une activité qui nécessite un certain temps avant d'être rentable. Malgré les difficultés, il n'a jamais envisagé de quitter son village et son microprojet. Grâce au soutien de sa famille, à son expérience et à sa détermination, il compte agrandir son activité et ainsi augmenter son revenu.



Dans de nombreux pays d'Europe, le concept de l'aide au retour s'est imposé et a fait ses preuves en tant que solution humanitaire en même temps qu'avantageuse. Le but de l'aide au retour est de combiner les intérêts justifiés des migrantes et migrants avec les intérêts de la Suisse et des pays d'origine. L'aide au retour contribue à un retour durable et couronné de succès. Elle est fixée de façon à exclure les effets d'attraction non souhaités vers la Suisse.

ODM/OIM, mai 2014



Aide au retour